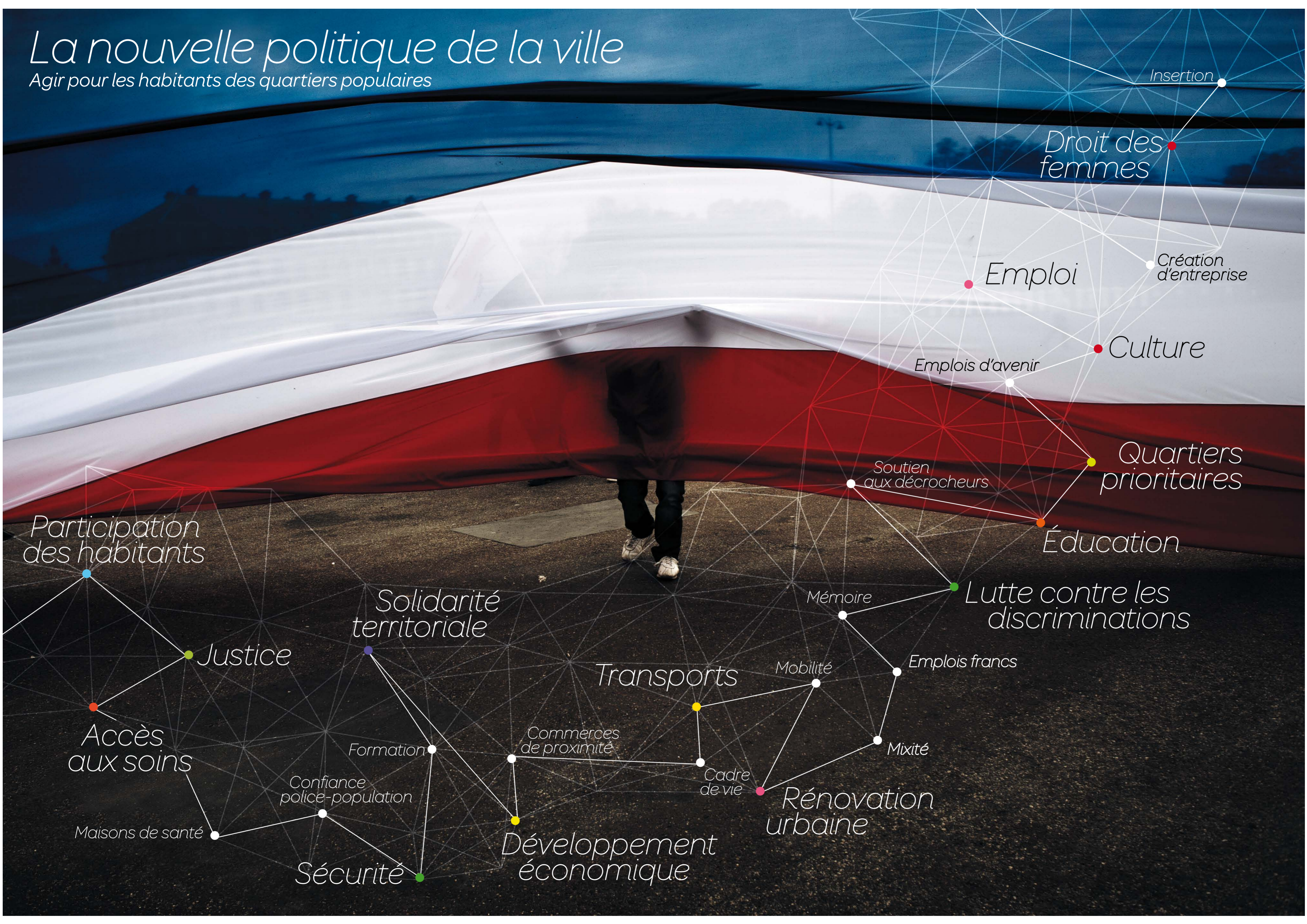


La nouvelle politique de la ville

Agir pour les habitants des quartiers populaires





Un critère unique pour les quartiers

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville répondaient à des critères trop nombreux et trop flous. Il y avait 2 492 quartiers en contrat urbain de cohésion sociale. Cette dispersion des moyens a nuï à l'efficacité de l'action publique.

UN CRITÈRE UNIQUE : LE REVENU DES HABITANTS

La réforme de la géographie prioritaire vise à concentrer les moyens vers les quartiers qui en ont le plus besoin. Ainsi :

- un seul critère est retenu, le revenu des habitants. Sont désormais éligibles aux aides les quartiers où existe une concentration de population à bas revenus (inférieurs à 11 250 euros par an). Ce critère, objectif, est un bon indicateur de l'ensemble des difficultés rencontrées ;
- une centaine de nouvelles villes ont été identifiées pour qu'aucune concentration de pauvreté ne soit oubliée.



1300
quartiers concernés
par la *nouvelle géographie prioritaire*

La solidarité financière

Les territoires n'ont pas les mêmes ressources financières pour se développer et répondre aux besoins de leurs habitants. Dans les villes où il y a des quartiers prioritaires, les moyens sont souvent réduits. La solidarité qui existe et s'exerce entre les communes est parfois insuffisante ou inadaptée.

+ DE MOYENS, + DE SOLIDARITÉ

Cela passe par :

- 75 millions d'euros alloués en 2013 aux 100 communes les plus en difficulté ;
- une augmentation de 120 millions d'euros de la dotation de solidarité urbaine ;
- une réforme d'envergure pour rendre plus efficaces les mécanismes de solidarité entre les communes, notamment à l'échelle des structures intercommunales.

La rénovation urbaine

Transformer près de 600 quartiers dégradés ? C'est l'objectif du programme national de rénovation urbaine (PNRU), en cours d'achèvement. Démolitions, reconstructions, aménagements de nouveaux espaces urbains doivent améliorer la vie quotidienne des habitants. Après 10 ans, ce programme est appelé à connaître une suite.

UN NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

De nouveaux projets sont lancés avec :

- 5 milliards d'euros affectés aux projets à venir qui permettront de mobiliser 20 milliards d'euros d'investissements pour les quartiers ;
- une concentration des moyens sur les quartiers les plus en difficulté ;
- une co-construction avec les habitants dans les projets et une meilleure inclusion dans les filières d'insertion professionnelle ;
- une meilleure articulation entre les transformations urbaines, les enjeux sociaux et le développement économique pour construire de véritables projets de territoire.

20
milliards d'euros
d'investissements
pour les quartiers

Les transports

Le développement des transports collectifs est un outil efficace pour désenclaver des quartiers souvent isolés des centres urbains et favoriser l'insertion professionnelle.

LE TRANSPORT, UNE DYNAMIQUE URBAINE ET ÉCONOMIQUE

Les projets sont soutenus dans les quartiers avec :

- une augmentation de 10% du taux de subvention pour tout projet de transport visant une meilleure desserte des quartiers ;
- 10% des heures de travail sur les chantiers réservées aux habitants des quartiers concernés, ainsi que 10% des embauches liées à la gestion et l'utilisation des infrastructures.

La participation des habitants

Pour la première fois, le principe de co-construction dans les politiques publiques est inscrit dans la loi. Les habitants des quartiers doivent être des acteurs à part entière des projets sur leur territoire. Ils seront désormais présents dans toutes les instances de décision des contrats de ville.

LES HABITANTS AU CŒUR DU CHANGEMENT

Quelques mesures concrètes :

- des conseils citoyens intégrés aux contrats de ville ;
- des programmes de rénovation urbaine co-construits avec les habitants ;
- le développement de formations pour les habitants et les associations ;
- l'aide aux associations de proximité pour mettre en œuvre des actions structurantes sur plusieurs années.

La lutte contre les discriminations

L'adresse est souvent pour les habitants un frein à l'insertion sociale et professionnelle. La lutte contre les discriminations s'inscrit dans une démarche globale pour rétablir l'égalité.

UNE PLUS GRANDE RECONNAISSANCE DES HABITANTS

Cela passe par :

- 5 000 emplois francs signés en 2014. Ces contrats permettent aux entreprises de toucher 5 000 euros pour le recrutement en CDI d'un jeune issu des quartiers ;
- un travail de mémoire engagé pour reconnaître l'histoire et la richesse de ces quartiers ;
- la reconnaissance juridique de la discrimination à l'adresse.

5 000
emplois francs
pour 2014



MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE
DÉLÉGUÉ À LA VILLE

La nouvelle
politique de la ville

Agir pour les habitants des quartiers populaires

L'emploi et le développement économique

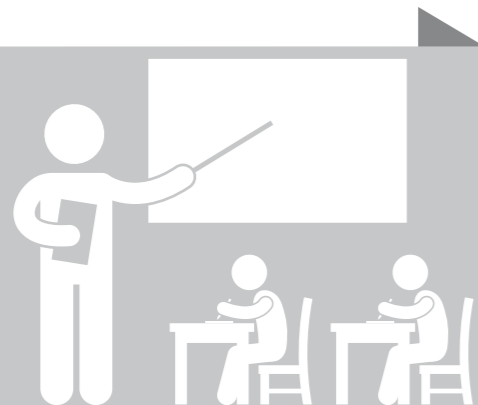
Les dispositifs en faveur de l'emploi visent à faire reculer le chômage des jeunes, particulièrement élevé dans les quartiers populaires. En zone urbaine sensible, 1 habitant sur 4 est au chômage.

DES MOYENS POUR L'EMPLOI

La politique de recrutement dans ces quartiers est favorisée grâce à :

- la généralisation des emplois francs. 5000 seront signés en 2014 ;
- 20000 emplois d'avenir prévus pour les jeunes des quartiers dès 2013 ;
- la présence d'un agent de Pôle emploi dans chaque quartier prioritaire ;
- le dispositif de la Banque publique d'investissement pour le financement des entreprises dans les quartiers ;
- le plan d'action pour l'entrepreneuriat ;
- la signature par 40 entreprises de la charte Entreprises et Quartiers. Celle-ci les engage à favoriser l'accès à l'emploi et à la création d'entreprises pour les habitants et à agir pour le développement économique des quartiers.

25 %
des postes créés dans les
quartiers pour le dispositif
*Plus de maîtres que
de classes*



L'éducation

L'éducation est un levier majeur pour rétablir l'égalité. Des moyens doivent être déployés à la hauteur des enjeux. Contrairement aux idées reçues, les quartiers en politique de la ville sont moins soutenus que les autres. Moins de 1% des enfants de moins de 3 ans sont scolarisés en Seine-Saint-Denis contre 13% au niveau national.

UN SOUTIEN À TOUS LES ÉLÈVES

Des moyens renforcés avec :

- 25% des postes créés en plus dans l'éducation nationale réservés à la scolarisation des enfants de moins de 3 ans dans les écoles des quartiers prioritaires ;
- un renforcement de la prévention du décrochage scolaire grâce à une systématisation de l'accueil des collégiens exclus et la mise en œuvre de dispositifs innovants, adaptés à ces élèves.

La santé

Les inégalités territoriales sont particulièrement marquées dans le domaine de la santé. Ainsi, les habitants des quartiers se déclarent en moins bonne santé que le reste de la population et ont plus souvent des difficultés d'accès aux soins. Il convient de rétablir une égalité républicaine face à un droit élémentaire.

UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS

Une politique globale est mise en œuvre grâce à :

- la généralisation de bilans de santé, notamment pour dépister les maladies chroniques ;
- des diagnostics locaux de santé publique pour une meilleure connaissance des risques ;
- l'installation de jeunes médecins dans les territoires prioritaires ;
- la création de maisons de santé pluridisciplinaires.

50 %
de jeunes filles
*bénéficiaires du dispositif
Ville vie vacances*



Le droit des femmes

Les femmes représentent les populations les plus fragiles, plus souvent en situation de monoparentalité et plus touchées par le chômage et la précarité.

LES FEMMES, ACTRICES DE LA VIE DES QUARTIERS

Des mesures ciblées sont mises en œuvre pour favoriser l'insertion des femmes et particulièrement des jeunes :

- 50% de jeunes filles bénéficiaires du dispositif Ville vie vacances ;
- déploiement de marches exploratoires des femmes dans les quartiers en politique de la ville ;
- un programme d'aide à la création d'entreprises par les femmes.

La sécurité

La sécurité est un droit fondamental, qui participe du bien-être et du mieux vivre ensemble. Dans certains quartiers, des phénomènes de délinquance sont particulièrement enracinés. Il est impératif d'améliorer sur le long terme les conditions de vie des habitants de ces territoires.

LA PRISE EN COMPTE DE LA RÉALITÉ DES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS

La politique vise à renforcer la prévention de la délinquance autant qu'à créer un climat de confiance entre la police et la population, grâce à :

- deux fois plus de délégués à la cohésion police-population et d'intervenants sociaux dans les quartiers ;
- l'affectation de policiers expérimentés ;
- 65 zones de sécurité prioritaire mises en place pour lutter contre les phénomènes de délinquance.



2 fois plus
de délégués
à la cohésion
police-population

La justice

Dans les quartiers sensibles, les attentes de la population en matière de droit et de justice sont fortes.

UNE JUSTICE PROCHE DES CITOYENS

Les habitants et les acteurs ont exprimé leur volonté d'une justice au plus près du terrain, ce qui implique :

- la création de 100 nouveaux bureaux d'aide aux victimes ;

- l'implantation de plus de maisons de justice et du droit ;
- un meilleur ciblage de la répression des infractions liées aux trafics de stupéfiants et aux violences faites aux personnes dépositaires de l'autorité publique.

« Il y a urgence à rétablir l'égalité républicaine dans les quartiers. Nous devons redonner espoir à ces millions de Français qui désespèrent d'être enfin considérés comme des citoyens à part entière de notre République. »

François Lamy,
ministre délégué à la Ville

- Comment mieux vivre dans les quartiers en difficulté ?

- Comment réduire les inégalités territoriales et sociales ?

- Comment améliorer la vie quotidienne des habitants ?

••• **En actionnant tous les leviers et en faisant de chaque intervention le maillon d'une seule chaîne. Emploi, rénovation urbaine, lutte contre les discriminations, éducation, santé... Tout est lié. Le projet de loi pour la ville et la cohésion urbaine apporte une réponse globale à l'ensemble des sujets de la politique de la ville. À la dispersion des moyens d'hier s'oppose aujourd'hui une politique simple, lisible, cohérente et globale.**